

REQUETE EN DÉDOMMAGEMENT

Faits :

- 1.- Depuis le début octobre 2020, des travaux ont été effectués sur les balcons du 435 Labonté.
- 2.- Nous avons dû subir le bruit infernal des marteaux piqueurs pendant plusieurs jours sur une période de 6 à 7 mois.
- 3.- Nous avons respiré la poussière de ciment qui entrainait dans nos logements et qui s'imprégnait partout à l'intérieur pendant cette même période.
- 4.- Nous avons inhalé l'odeur forte et persistante des produits employés pour l'imperméabilisation et l'anti-dérapant des balcons. L'odeur persistait même dans l'air extérieur. Le tout sur une période de 6 à 7 mois.
- 5.- Nous avons vu les ouvriers arriver dans notre fenêtre de chambre à coucher dès 7h15 le matin.
- 6.- Nous avons eu des bâches qui obstruaient nos fenêtres de chambre pendant 6 à 8 mois.
- 7.- Nous n'avons pas vu la lumière du soleil et n'avons pas pu ouvrir nos fenêtres pendant cette même période.
- 8.- Une chaufferette installée au premier étage fonctionnait jour et nuit, à toutes les 3 minutes et ce pendant au moins 6 mois.
- 9.- Nous n'avons pas eu accès à nos balcons durant 6 mois.
- 10.- Nous avons vu notre sommeil perturbé et nos journées chamboulées pendant toute la durée des travaux, soit au moins 8 mois.
- 11.- Nous avons eu le va-et-vient des ouvriers et le bruit de la machinerie, à tous les jours de la semaine, pendant 8 mois.
- 12.- Nous avons eu notre cour et tout l'extérieur, totalement délabrés, pleins de machineries, paysage très démoralisant, pendant au moins 8 mois.
- 13.- Le tout a débuté au tout début d'octobre 2020 et en date du 27 mai 2021, ce n'était toujours pas terminé.

14.-En cas d'incendie, les locataires n'auraient pas pu se réfugier sur leur balcon et être évacués durant toute la durée des travaux, ce qui était une grande source d'anxiété pour plusieurs, parce que nous avons déjà eu un incendie au 435 Labonté

Pour toutes ces raisons, nous, les locataires du 435 Labonté n'avons pas eu la pleine jouissance de nos logements comme le veut la loi.

Pour ce, nous demandons un dédommagement de l'ordre de 20% du coût de notre loyer mensuel pour une période de 8 mois et nous signons....

1.-Nom :..... Apt.....

2.-Nom..... Apt.....

3.-Nom..... Apt.....

4.-Nom..... Apt.....

5.-Nom..... Apt.....

6.-Nom..... Apt.....

7.-Nom..... Apt.....

8.-Nom..... Apt.....

9.-Nom..... Apt.....

10.-Nom..... Apt.....

Il est à noter que les locataires des appartements.....ont préféré ne pas signer,

que les appartements portant les numérossont vides, que les appartementssont occupés par les bureaux de d'Office et qu'après quelques tentatives je n'ai toujours pas réussi à rejoindre les locataires des appartements.....

Préparé par Micheline Lamoureux, représentante des ainés (es) et signé à Longueuil
le.....